



PROGRAMME D'ACTIVITÉS AU SERVICE DE GARDE

POURQUOI?

- ❖ Fais de notre mission un point d'ancrage sur nos pratiques;
- ❖ Favorise la réflexion sur la portée de nos interventions (équipe, valeurs communes principes, etc.);
- ❖ Concrétise notre démarche en plaçant les besoins des enfants au cœur de notre action;
- ❖ Harmonise nos actions aux orientations du projet éducatif de l'école.

NOTRE ÉCOLE :

- ❖ Est à vocation particulière axée sur l'apprentissage de la musique;
- ❖ Accueille des enfants âgés de 7 à 12 ans de divers milieux;
- ❖ Reçoit plus de 260 élèves;
- ❖ Son projet éducatif s'oriente de manière à :
 - a. Favoriser l'immersion de l'élève à l'univers de la culture musicale;
 - b. Porter une attention particulière aux élèves qui vivent des difficultés de toutes sortes;
 - c. Favoriser la participation des élèves dans la vie sociale;
 - d. Miser sur des relations harmonieuses entre les élèves;
 - e. Faire découvrir les possibilités qu'offre le secondaire;
 - f. Rayonner dans la communauté

NOTRE SERVICE DE GARDE ET SA MISSION, C'EST :

- ❖ Offrir un cadre de vie favorable à la santé, au bien-être et à la sécurité des enfants;
- ❖ Reconnaître les besoins particuliers des enfants selon leur âge;
- ❖ Agir dans le respect des compétences de chacun, de leur autonomie et leur estime de soi;
- ❖ Élaborer des activités qui englobent les dimensions du développement chez l'enfant soit : sociale, cognitive, motrice, affective et morale.

SUR QUOI REPOSENT CES ACTIVITÉS ?

Ces activités visent la reconnaissance des compétences liées à ses aspects du développement tels : intellectuelle, méthodologique, sociale/ communication et ce, selon des champs de notre mode de vie collectif soit : santé et bien-être, orientation et entrepreneuriat, environnement et consommation, médias, enfin vivre ensemble et citoyenneté.

NOS ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE, C'EST :

- ❖ Notre activité sportive du matin axée sur le respect des autres, la bonne communication et l'apprentissage des règles est en lien avec le développement d'un climat harmonieux au sein du groupe et permet de sensibiliser les élèves contre la violence et l'intimidation. Il en est de même pour les activités extérieures organisées à l'heure du midi.
- ❖ Notre activité cuisine hebdomadaire qui est en lien avec le développement de saines habitudes de vie par l'importance d'une bonne alimentation. Nos recettes santé sont diversifiées et sans viande.
- ❖ Notre participation aux activités : empilage sportif et tournoi des 7 Merveilles organisées par la CSMV, est en lien avec le développement de la vie étudiante en dehors des heures de cours.

UNE JOURNÉE TYPE À NOTRE SERVICE DE GARDE :

7 h - 7h40	Ouverture et accueil des enfants
7 h 40	Activité sportive au gymnase
8 h - 8 h 30	Activité extérieure et accueil des élèves qui arrivent par bus
12 h – 12 h 30	Dîner du 2e cycle et du groupe 201. Les autres vont à l'extérieur.
12 h 30 – 13 h	Dîner du 3e cycle et du groupe 202. Les autres vont à l'extérieur.
15 h 40 - 16 h	Accueil des élèves, collation et jeux extérieurs
16 h – 16 h 30	Période de devoirs offerte sur une base volontaire
16 h 15 – 17 h	Atelier dirigé ou jeux libres intérieurs et extérieurs
17 h – 18 h	Jeux libres et départ des enfants.

DIFFUSION ET CONSULTATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES :

Ce programme est mis à jour tous les lundis et est affiché à l'entrée du service de garde pour permettre une meilleure planification de l'horaire entre parents et enfants.

LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES :

Pour ces journées, nous favorisons des activités de nature récréative, axées sur l'exercice physique et les sorties culturelles. La participation à ces journées est offerte en priorité aux élèves qui fréquentent le service de garde sur une base régulière. Une fois le nombre de participants confirmé, les places disponibles seront offertes aux autres. Le parent en sera informé en temps et lieu. Vous pouvez

consulter le **calendrier des journées pédagogiques** de l'année en cours. Pour les enfants qui fréquentent sur une base régulière le service de garde **voir règles de fonctionnement du service de garde**, l'inscription à ces journées se fait automatiquement, à moins d'avis contraire. La « lettre d'invitation » est le document transmis par courriel pour informer le parent du nécessaire pour cette journée et lui permettre d'annuler son inscription avant la date d'échéance prévue afin de ne pas subir de pénalité. Aucun service de traiteur et de transport lors de ces journées.

En début d'année de même qu'à la semaine de relâche, l'ouverture du service de garde dépendra du résultat d'un sondage effectué auprès des parents utilisateurs du service de garde.

FRÉQUENTATION SPORADIQUE D'UN ÉLÈVE :

Il est possible d'utiliser le service de garde de façon sporadique en avisant le personnel du service de garde. Un coût à la période s'applique. **Tarifification sporadique**.

LE SERVICE D'ENCADREMENT DES DÎNEURS :

Les élèves du service de garde sont intégrés au service d'encadrement des dîneurs et c'est sous la supervision de la technicienne qu'une équipe formée de quatre éducatrices et de sept surveillantes assure le bon déroulement de cette période. Afin d'en faciliter la tâche, nous demandons la collaboration des parents en consultant le document : **Rappel à tous les parents de Félix-Leclerc** qui précise nos attentes.

Les repas peuvent être chauffés au four à micro-ondes et un service de traiteur est disponible moyennant un coût par repas « **Le Lunch** ».

Enfin, un montant annuel est exigé pour l'encadrement des dîneurs. **Politique d'encadrement des dîneurs**,